

En outre, l'équilibre doit être rétabli dans le commerce mondial et la balance des paiements. Sinon, la direction économique assumée par le gouvernement et par l'industrie privée, tant au Canada que dans d'autres pays commerçants, sera sérieusement entravée. Cet équilibre ne peut être rétabli lorsque les grandes nations commerçantes des deux côtés de l'Atlantique sont, comme il semble à présent, incapables de se rendre pleinement compte de leurs besoins réciproques.

De même, les efforts que nous déployons pour explorer, avec les Japonais de nouvelles avenues menant à une coopération fructueuse dans le secteur économique et d'autres secteurs, devraient être envisagés comme une expression normale de notre politique de diversification. C'est évidemment une réaction à la nouvelle situation industrielle, commerciale et politique du Japon.

Comment à l'avenir, les relations canado-américaines devraient-elles être conduites? Il existe une série de vieux et de nouveaux mécanismes bilatéraux sur lesquels on peut compter dans le domaine des relations canado-américaines.

Ces mécanismes croissent ou décroissent selon les changements qui interviennent dans la nature des relations. Des années 40 aux années 60, on était disposé de part et d'autre à établir des organes ministériels conjoints en matière de coopération, surtout dans les domaines importants de l'économie, du commerce et de la défense.

On a moins utilisé ces mécanismes ministériels mixtes au cours des dernières années. Les rapports maintenus entre les homologues ministériels des deux gouvernements, soit de façon directe soit au moyen de diverses réunions multilatérales, ont souvent et efficacement remplacé les comités de cabinet mixtes plus compliqués et plus formels. Ces réunions ont, par exemple, eu lieu au cours des derniers six mois et ont porté sur les affaires étrangères, les finances, le commerce, l'énergie, l'environnement et l'agriculture. En outre, on se base davantage sur les méthodes de négociation normales qui consistent à traiter un sujet après l'autre. Cela est logique puisque les deux pays accordent, depuis 1970, plus d'importance aux politiques nationales que continentales.

Je ne crois pas, toutefois, que nous devions nous inquiéter outre mesure de ce que les mécanismes ministériels conjoints n'aient pas été fréquemment employés ces dernières années. Nous avons trouvé d'autres voies pour parer efficacement et promptement aux événements en rapide évolution. En fait, les relations sont telles